

25 mars 2020

## **TRES SIGNALE**

Une réunion très importante s'est tenue le 24 mars 2020 entre Olivier DUSSOPT, Ministre de la Fonction publique, son administration, et les Associations d'élus membres de la Coordination des employeurs au titre desquelles, le Président de la Fédération nationale des centres de gestion.

A l'occasion de cette réunion importante, le Ministre a précisé un certain nombre de dispositions statutaires applicables sur des points importants comme par exemple, le régime juridique applicable aux agents relevant du régime général.

A ce titre, quelques modifications importantes sont actées et nous vous invitons à en prendre connaissance dans la foire aux questions qui est actualisée ce jour sur le site du Cdg73 (voir notamment le point 2).

Par ailleurs, plusieurs décrets et ordonnances devraient intervenir prochainement, destinés à préciser les règles applicables.

Le Président,  
Auguste PICOLLET